

# Aire Terrestre Educative (ATE)

## Meilleur village pour la biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : École / Commune / Conservatoire des espaces naturels Champagne Ardenne (CENCA)
- **Services de la collectivité associés** : Commune, Ecole
- **Budget** : 20 000 €
- **Partenaires financiers** : Agence de l'eau Seine Normandie (68.7%), Commune (29.4%) et CENCA (1.9%)
- **Partenaires techniques** : Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA)
- **Date de début du projet** : Janvier 2019
- **Date de fin** : Janvier 2022



### OBJECTIFS

La Commune a décidé de s'impliquer dans cette action (première commune de la Marne à créer une ATE) pour associer fortement les enfants de Val-de-Vesle à ses objectifs sur l'eau et sur la biodiversité mais aussi en leur permettant d'acquérir une forte sensibilité sur ce sujet et ainsi la transmettre à leurs camarades et bien sûr à leurs parents.

Cette action est aussi complémentaire du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) mis en place depuis 2014.

Cette ATE sera également une vitrine pour la biodiversité et un support de communication local vers les habitants.

L'enfant doit apprendre dans la nature, reprendre contact avec elle, la redécouvrir pour mieux la protéger et surtout mesurer l'importance de la place de l'eau dans la reconquête de la biodiversité.

L'enfant sera aussi placé au cœur de notre dynamique territoriale avec l'intervention d'acteurs locaux.

## **MESURES MISES EN ŒUVRE**

La commune a mis à disposition de cette ATE trois terrains, propriétés communales, tous situés en milieux humides.

Le terrain situé à proximité de l'école élémentaire de Val de Vesle a été choisi par les élèves. La première année (sur trois) est terminée et il y aura une passation avec une nouvelle enseignante à la rentrée en septembre 2021. Associations, bûcherons, usagers, agriculteurs participent à cette aventure.

## **RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE**

- Élaboration d'un plan de gestion par les enfants
- "Faire" de l'enfant un vecteur de sensibilisation auprès de son entourage
- Créer une dynamique en faveur de la biodiversité
- Former des enfants, futurs élus, à la biodiversité et à l'importance de l'eau (protection qualitative des eaux superficielles et profondes ainsi que les ressources quantitatives)
- Développer l'écocitoyenneté à travers une approche participative à un projet.

## **Coordonnées**

Val-de-Vesle

Liens utiles

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

Contact

Serge HIET, Maire

03 26 03 91 18

[mairie@valdevesle.fr](mailto:mairie@valdevesle.fr)